

**Postulat du groupe PDC du Conseil Général de Sion**  
**« Pour une égalité des chances en matière d'informatique dans les classes primaires et secondaires sédunoises »**

Depuis deux ans, le DEF place dans ses priorités la digitalisation des savoirs et donc, dans des termes plus simples, met en avant l'informatique et son utilisation raisonnée et critique pour les élèves valaisans.

Les infrastructures étant du ressort des communes, c'est donc à la Commune de Sion de coordonner, au mieux, les besoins en informatique sur son territoire. Par exemple, les 500 élèves primaires de St-Maurice bénéficient de 94 Ipads que les enseignants réservent et dont peuvent disposer les élèves, par ailleurs, chaque classe du cycle II dispose d'un tableau interactif. Au niveau du secondaire I, ce sont 144 Ipads (pour 365 élèves !), un tableau interactif et un ordinateur par classe dont bénéficient les élèves et les enseignants. Pour mémoire, le district de St-Maurice compte plus ou moins 9'000 habitants...

Ainsi donc sommes nous entrés de plein pied dans l'aire de l'informatique. Mais Sion se donne-t-elle les moyens de faire bénéficier à ses élèves des mêmes chances que d'autres communes valaisannes plus petites et moins riches ? Actuellement, des solutions avantageuses comme le leasing des Ipads et des ordinateurs sur 3, respectivement 5 ans, sont possibles et offrent l'opportunité d'un renouvellement rapide et efficient du parc informatique scolaire d'une Commune tout en se subordonnant aux impératifs dictés par le Canton.

**Nous demandons donc aux services concernés de la Ville de faire un inventaire des moyens informatiques mis à disposition des élèves et, le cas échéant de faire une proposition d'achat de matériel informatique. Car la question se pose : Qu'allons-nous faire de cette époque digitale où nous entrons, si prometteuse mais si périlleuse, oui, qu'allons-nous en faire ?**

**Pour le groupe PDC**

**Mathieu Gachnang**

